Grand Poitiers Communauté urbaine

Gestion du patrimoine naturel

La prise en compte des écosystèmes au niveau local est essentielle pour enrayer la perte de biodiversité. L'un des enjeux pour Grand Poitiers Communauté Urbaine est donc de préserver ce patrimoine naturel en adaptant le mode de gestion.

Adapter la gestion du patrimoine naturel, c'est lui permettre de rendre les services qu'il est susceptible de rendre, comme le maintien de la biodiversité, ou simplement pour le plaisir des yeux. C'est maintenir le patrimoine naturel parmi nos biens communs. C'est aussi **préserver l'existant** pour l'avenir. Travailler avec du vivant et les saisonnalités qui interagissent entre eux, implique beaucoup d'incertitudes ; c'est la nécessité de tester, d'innover, de se questionner et d'évaluer.

Le patrimoine naturel c'est aussi le lieu de rencontre de tous ceux qui utilisent l'espace ou qui seraient susceptibles de se l'approprier, de le transformer. Alors, la finalité revient souvent au maintien d'un équilibre entre une dynamique naturelle et des usages qui permettent au site de prendre toute sa valeur.

Cependant aujourd'hui ces espaces naturels servent aujourd'hui d'**habitat de substitution** pour les espèces animales et végétales et jouent le **rôle de corridors écologiques** (
trames vertes et bleues
).

Que se cache-t-il derrière le mot "Gestion" ?

Cela se concrétise par :

- la restauration des milieux naturels publics (propriété des collectivités) au travers de plan de plantation par exemple
- la mise en place de plans de plantation pertinents avec des essences adaptées au changement climatique, ainsi que l'émission de notices de gestion permettant un entretien adéquat des sites
- la réhabilitation des mares, cours d'eau et frayères qui sont de formidables réserves de biodiversité
- la gestion optimisée des anciennes peupleraies de production
- la revégétalisation adaptée des rives pour maintenir les berges
- l'aménagement d'anciens ouvrages hydrauliques publics (effacement de seuils,) qui sont des freins pour le passage et la reproduction des poissons
- la création de passes et caches à poissons
- la protection des espèces (
  faune et flore
) au travers de la réalisation régulière d'inventaires de la faune et de la flore
- l'accompagnement et l'installation de nichoirs pour tous types d'oiseaux (faucon pèlerin dans les clochers, oiseaux de jardin dans les écoles, etc.), d'abris à chauve-souris sur le patrimoine bâti de Grand Poitiers, d'installation de ruches ou de corridors à hérissons
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui sont l'une des premières causes d'érosion de la biodiversité.

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi